



RAPPORT 2023
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DES ACTIONNAIRES DE LA
BANQUE NAGELMACKERS S.A.
(IFRS)

Wealth Solutions for Generations



LETTRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames et Messieurs,

L'année 2023 a été excellente pour Nagelmackers malgré les défis macroéconomiques, financiers et géopolitiques persistants. Après des années de taux d'intérêt bas, voire négatifs, le secteur financier a été marqué en 2023 par une augmentation rapide et significative des taux d'intérêt pour contrer l'inflation élevée persistante. Cela a entraîné un ralentissement de la croissance en Europe et une augmentation de la volatilité sur les marchés financiers.

La guerre qui se poursuit en Ukraine, les nouveaux conflits qui surgissent au Moyen-Orient et la fragmentation géopolitique continue à l'échelle mondiale ont ajouté des incertitudes et défis importants à la croissance économique mondiale.

Malgré tous ces vents contraires tout au long de l'année, la banque a néanmoins pu réaliser d'énormes succès commerciaux, financiers et opérationnels en 2023, dont nous sommes fiers de partager avec nos clients, notre personnel, nos actionnaires et d'autres parties prenantes.

Résultats records

Les résultats financiers de la banque ont atteint un niveau record, avec un bénéfice net IFRS après impôts atteignant 28,5 millions d'euros, malgré une augmentation des coûts de 6% à 89,1 millions d'euros liée à la mise en œuvre de grands projets informatiques et à la pression inflationniste persistante.

Un capital et des liquidités solides

Les principaux indicateurs financiers sont restés à des niveaux très solides, avec des ratios largement supérieurs aux exigences réglementaires minimales et supérieurs à la moyenne dans le paysage bancaire belge, que ce soit du point de vue de la solvabilité (CAR IFRS : 22,4%) ou de la liquidité (LCR de 258% et NSFR de 144%). En début d'année, la banque a également mené à bien sa transaction de titrisation.

Nouveau Core Banking System

Le point fort de l'année 2023 est sans aucun doute le lancement de la première phase du nouveau Core Banking System de la banque. Cette solution d'investissement intégrée offre à nos clients personal et private banking des services de conseils améliorés et personnalisés, et propose des fonctionnalités numériques supplémentaires telles qu'une nouvelle vue d'ensemble des actifs et des titres, le placement direct d'ordres via l'Online & Mobile Banking, la gestion centralisée des documents et la signature des documents via des canaux numériques sécurisés.

La banque a également lancé la première phase de son nouveau système de gestion des prêts pour améliorer la gestion des prêts hypothécaires.

Contrôle renforcé et ESG

La banque a apporté des améliorations significatives en matière de gestion des risques et de conformité avec son nouveau système de screening des paiements, une procédure KYC actualisée et un nouveau data warehouse. La banque met également en œuvre de nouvelles réglementations telles que DORA et s'engage à renforcer davantage son orientation stratégique en matière d'ESG.

Croissance ambitieuse dans la gestion d'actifs

La banque a lancé plusieurs initiatives majeures pour renforcer et développer son activité de gestion d'actifs. Dans le cadre de cette amélioration, une structure de gestion dédiée sera établie pour améliorer les services de gestion de fonds et la gouvernance afin de répondre aux besoins spécifiques des clients institutionnels de la banque.

Le Conseil d'administration tient à remercier tous les collaborateurs de la banque ainsi que ses partenaires commerciaux pour leur engagement

indéfectible et leur soutien tout au long de cette période de transitions majeures. Une mention spéciale est adressée aux collaborateurs ayant participé et contribué aux projets majeurs au-delà de leurs responsabilités habituelles.

Enfin, nous sommes extrêmement reconnaissants envers nos clients fidèles et précieux qui nous ont accompagnés tout au long de ces nombreux changements. Nous nous engageons à rester votre partenaire financier professionnel de pointe et passionné, offrant des services financiers sur mesure de génération en génération.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
CHIFFRES CLÉS	6
RÉSULTATS COMMERCIAUX	7
RÉSULTATS FINANCIERS	9
ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX	12
<i>Aspects environnementaux (ODD 13)</i>	16
<i>Intégrité</i>	16
<i>Nagelmackers en tant que banquier</i>	17
<i>Nagelmackers en tant qu'investisseur</i>	18
<i>Orientation stratégique et innovation</i>	18
<i>Vers l'avenir</i>	19
<i>Nagelmackers en tant qu'employeur</i>	19
SOLVABILITÉ	23
GESTION DU CAPITAL/ICAAP	23
PLAN DE RÉTABLISSEMENT ET DE RÉOLUTION	23
INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS	23
RISQUES, INCERTITUDES ET POLITIQUE DE RISQUE	25
<i>Risque de crédit</i>	27
<i>Portefeuille d'obligations et contreparties financières</i>	28
<i>Risque de taux d'intérêt</i>	28
<i>Risque de liquidité</i>	29
<i>Risque opérationnel et risque (de sécurité) informatique</i>	30
COMPTE RENDU DU CONTRÔLE INTERNE	31
GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	33
<i>Mandats du Conseil d'administration</i>	34
<i>Conseil d'administration</i>	34
<i>Comité d'audit</i>	35
<i>Comité des risques</i>	35
<i>Comité de rémunération</i>	35
<i>Comité de nomination</i>	34
<i>Parcours des administrateurs de la banque</i>	36
AUTRES MENTIONS LÉGALES	43

INTRODUCTION

2023

Une année au cours de laquelle la poursuite de la transformation et la réussite de la croissance stratégique ont été essentielles.

Grâce notamment à l'accent mis sur les entreprises familiales locales et les particuliers fortunés qui continuent de confier la gestion de leur patrimoine à Nagelmackers, nous pouvons être fiers de l'année écoulée.

Grâce à un réseau bien diversifié d'agences salariées et indépendantes, nous abordons nos clients de manière proactive et professionnelle et disposons d'une approche globale cohérente basée sur les besoins réels de nos clients. De génération en génération, nous accompagnons nos clients pour qu'ils atteignent leurs objectifs concrets tant privés que professionnels. Ce focus est devenu un élément essentiel de notre stratégie en 2023 et a élargi la portée de notre public cible.

Nos actifs sous gestion ont augmenté de plus de 11%, ce qui confirme la position de premier plan de la banque dans notre groupe cible, à savoir le Private Banking pour les familles.

En 2023, Nagelmackers a accueilli plus de 40 nouveaux collaborateurs, principalement pour renforcer le réseau

commercial dans les domaines du Personal & du Private Banking.

Dans le domaine de l'ICT et de l'évolution numérique, des étapes importantes ont été franchies dans la poursuite du développement de Nagelmackers, la phase 1A du nouveau Core Banking System a été achevée et les nouvelles applications CRM ont été mises en service. La banque a également souligné ses ambitions pour le marché de la gestion de patrimoine avec le lancement du projet Albatros. Celui-ci permettra de porter l'équipe d'Asset Management de Nagelmackers à un niveau supérieur grâce à la création d'une structure Manco pour les fonds gérés en interne.

Cependant, il ne faut pas sous-estimer les défis liés à la levée et au prêt de dépôts dans un contexte de taux d'intérêt à la hausse. Grâce à notre position unique, à notre service de haute qualité et à notre gamme de produits, nous devrions également réussir à faire de 2024 un succès.

CHIFFRES CLÉS

PORTEFEUILLE

11,67 MIA

TOTAL DES INVESTISSEMENTS,
DÉPÔTS ET PRÊTS CLIENTS

4,77 MIA

ACTIFS HORS BILAN CLIENTS
SOUS GESTION

3,90 MIA

PORTEFEUILLE DÉPÔTS
CLIENTS

3,00 MIA

PORTEFEUILLE PRÊTS CLIENTS

LIQUIDITÉS

258 %

RATIO DE COUVERTURE DES
LIQUIDITÉS (Min. légal 100 %)

SOLVABILITÉ

416 MIO

CAPITAL COMMUN NIVEAU 1

RATIO D'ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

22,40 %

ORGANISATION

346

ETP

22

AGENCES SALARIÉES

27

AGENCES INDÉPENDANTES

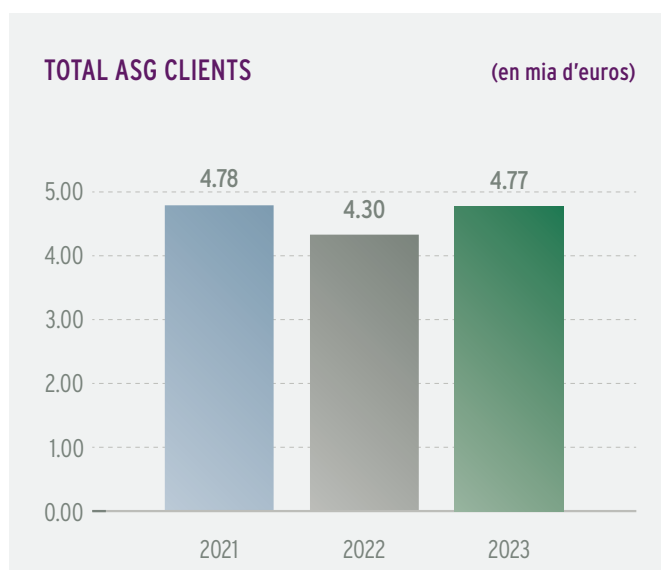
RÉSULTATS FINANCIERS

47,6 MIO

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL
(hors gains/pertes réalisés
sur le portefeuille bancaire
et les produits dérivés,
avant impôts)



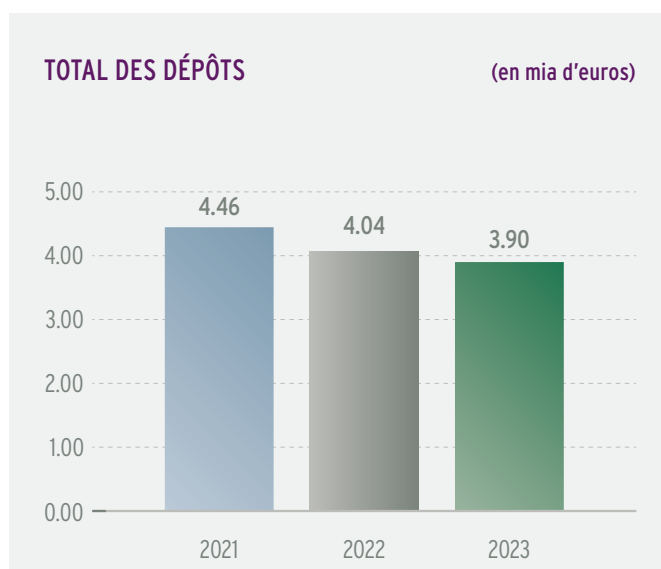
RÉSULTATS COMMERCIAUX



Fin 2023, le portefeuille total de clients s'élevait à 11,7 milliards d'euros, soit une légère augmentation de 1% par rapport à 2022.

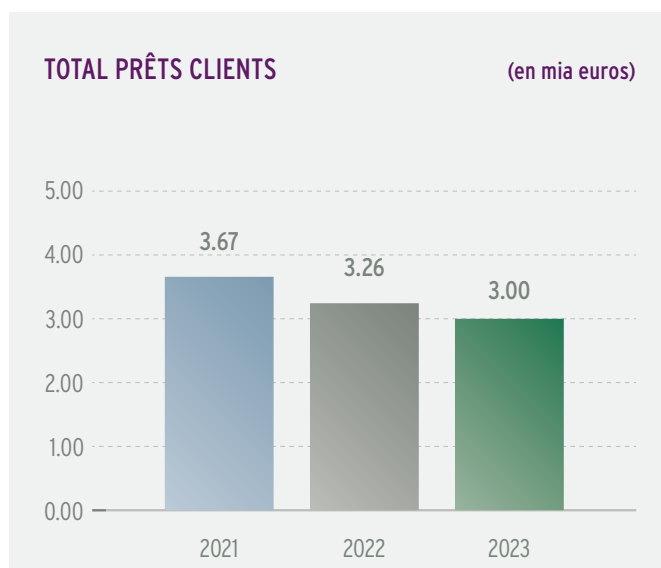
Le portefeuille hors bilan a augmenté de 11%, soit 466 millions d'euros : outre l'entrée nette d'actifs sous gestion (+2,1%), l'évolution positive des marchés financiers a joué un rôle important dans cette croissance.

Les portefeuilles de dépôts et de crédits ont reculé respectivement de 3% et 8%. La banque a en effet continué de concentrer ses initiatives commerciales sur ses activités d'investissement et de gestion d'actifs ainsi que sur ses clients de base en Personal & Private Banking.



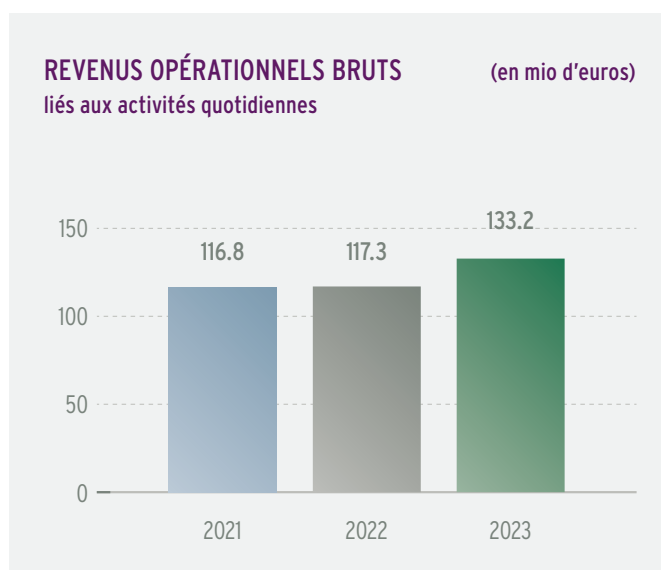
Par ailleurs, dans l'environnement macro-économique de 2023, marquée par une forte hausse des taux d'intérêt et des incertitudes géopolitiques, la demande de crédits hypothécaires par les ménages et de prêts professionnels par les PME a été très faible. Cela s'est traduit par une baisse des volumes de production de crédit et une diminution du portefeuille de crédits de la banque à 3 milliards d'euros (dont 2,3 milliards d'euros de crédits hypothécaires et à la consommation et 683 millions d'euros de crédits professionnels).

Par rapport à fin 2022, le portefeuille de dépôts a diminué de 3%, la banque ayant fait le choix stratégique d'offrir des taux attractifs sur les comptes d'épargne de détail, mais - compte tenu de sa position de liquidité importante - de ne pas suivre immédiatement la concurrence sur les prix des comptes à terme. Cependant, chez Nagelmackers, un net changement dans le mix de financement a pu être observé dans le courant de l'année 2023, avec un passage des comptes d'épargne et des comptes à vue aux dépôts à terme. Les volumes de dépôts à terme ont en effet augmenté de 0,6 milliard d'euros par rapport à l'année précédente, principalement pour les maturités allant jusqu'à 12 mois.





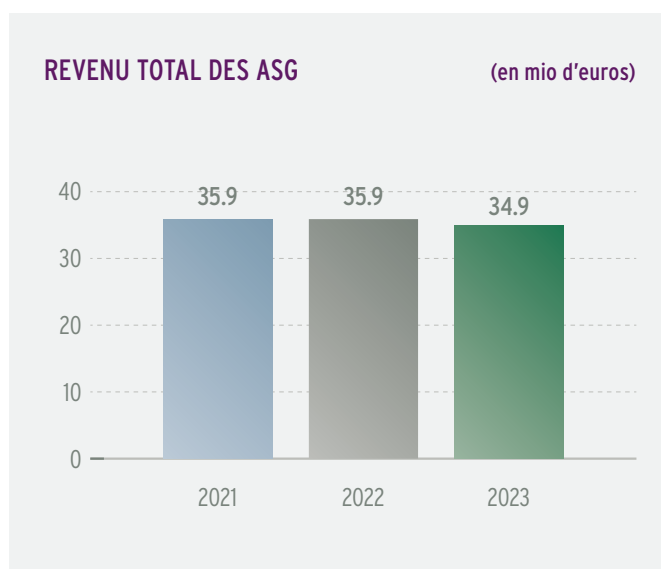
RÉSULTAT FINANCIER



Les recettes opérationnelles*, liées aux activités quotidiennes, s'élèvent à 133,2 millions d'euros, soit une augmentation de 14% par rapport à 2022 (117,3 millions).

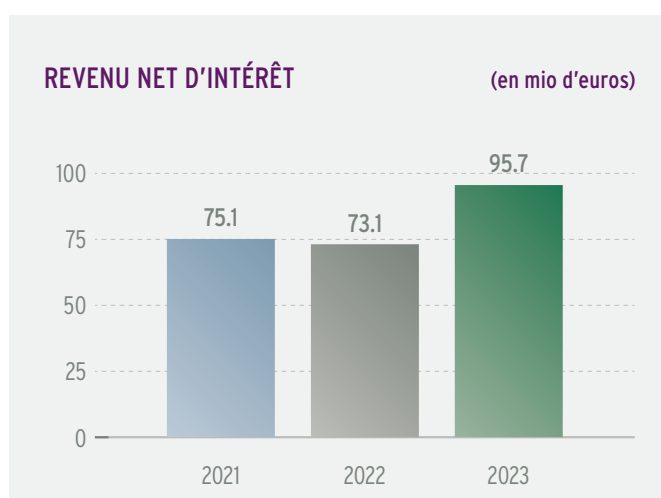
Par ailleurs, 72% des recettes d'exploitation proviennent des activités au bilan (revenu net d'intérêts) et 28% proviennent des activités hors bilan (activités de commissions), contre respectivement 62% et 38% en 2022. Cette évolution est clairement causée par la hausse des taux d'intérêt et ne change pas l'orientation stratégique de Nagelmackers.

Les revenus nets d'intérêts ont augmenté de 31% par rapport à l'année dernière. L'augmentation continue des rendements de réinvestissement a eu un effet positif sur notre marge de transformation.



- ▶ Le passage des comptes à vue aux comptes à terme et l'augmentation des taux d'intérêt sur nos comptes d'épargne ont augmenté les coûts de financement de 26 millions d'euros.
- ▶ Malgré la diminution du portefeuille de crédits, les revenus d'intérêts générés par les crédits ont augmenté de 7% (+4,7 millions d'euros).
- ▶ La hausse des taux interbancaires a eu un impact positif sur les revenus générés par les dépôts interbancaires, le portefeuille d'investissement et les swaps (+ 44 millions d'euros).

Les revenus nets de commissions ont diminué de 15% par rapport à l'exercice précédent.



L'approche stratégique soutenue nous a permis de préserver les revenus de commissions générés par notre portefeuille hors bilan, malgré les difficultés des marchés financiers. En 2023, les revenus de commissions liés aux actifs sous gestion (ASG) ont à nouveau atteint 34,9 millions d'euros, soit seulement 3% de moins que le chiffre historiquement élevé de 2021 et 2022. Les autres commissions ont diminué de 20%, particulièrement les commissions relatives aux activités bancaires quotidiennes (paiements et comptes) et les commissions d'assurances.

L'impact total des éléments non opérationnels tels que le résultat réalisé sur les actifs (non) financiers et la comptabilité de couverture s'élève à -5,4 millions, contre -42,8 millions d'euros en 2022, lorsqu'un amortissement exceptionnel a été enregistré dans le cadre des swaps annulés.

* Revenu net d'intérêt + revenu net de commission.

Compte tenu de tous les éléments opérationnels et non opérationnels, le revenu total de la banque a atteint 127,8 millions d'euros.

Fin 2023, Nagelmackers employait 346,14 ETP, contre 347,56 ETP fin 2022. Le coût total du personnel pour l'année 2023 s'élève à 44,4 millions d'euros, soit 6% de plus que l'an dernier (41,8 millions d'euros). Ce chiffre comprend les salaires, mais aussi tous les autres types de coûts liés au personnel (comme la formation, le recrutement, les consommables...). Les coûts de leasing activés sont exclus de ce chiffre.

Le total des dépenses administratives (hors amortissement) revient à 38,7 millions d'euros, contre 34,9 millions d'euros en 2022. Les amortissements ont diminué de 19% pour atteindre 6,1 millions d'euros.

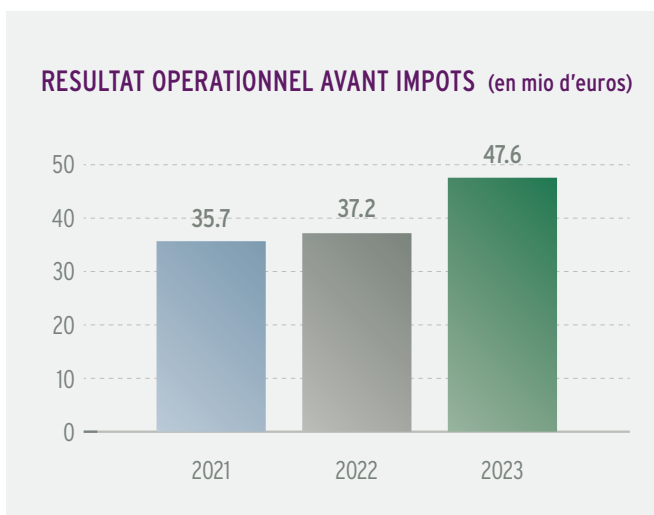
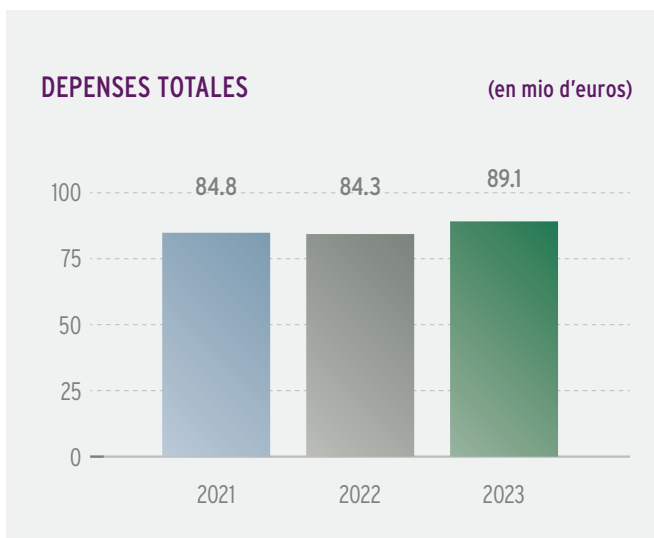
L'attention portée à l'efficacité et au contrôle rigoureux des coûts nous a permis de limiter nos dépenses (hausse de 6%), en dépit d'une forte inflation. Les taxes bancaires restent considérables : elles représentent 10% du total des coûts d'exploitation.

En ce qui concerne les dépréciations de prêts (couvrant à la fois les pertes de crédit attendues de niveau 3 et les dépréciations individuelles dans le cadre des dossiers de contentieux), nous avons généré un revenu de 2,1 millions d'euros en 2023. Cette libération nette de provisions s'explique principalement par de bons recouvrements dans les dossiers de contentieux de crédit, la bonne qualité et la garantie du portefeuille de prêts, la diminution de l'encours de prêts et les scénarios actualisés. Les provisions ont été mises à jour en tenant compte des incertitudes liées à la polycrise actuelle.

Grâce à la préservation des revenus dans des conditions de marché difficiles, nous sommes parvenus à améliorer le ratio coûts/revenus opérationnel à stable à 6% (2022 : 72 %).

Notre bénéfice net avant impôts s'élève à 40,6 millions d'euros, tandis que le résultat opérationnel avant impôts pour 2023 a augmenté de 28% pour atteindre 47,6 millions d'euros par rapport aux 37,2 millions enregistrés en 2022.

Le rendement opérationnel des capitaux propres s'élève à 8% pour l'année 2023 (2022 : 6%).





ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX

ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX

Nagelmackers considère qu'il est de son devoir d'aider les jeunes talents à s'établir et à réaliser leurs rêves et ambitions.

À la fin de décembre 2022, le nouveau siège social écologique de Nagelmackers a été inauguré. Un exemple parfait de la façon dont la construction durable en hauteur et la gestion efficace de l'énergie peuvent aller de pair. Notre siège principal a donc reçu le certificat BREEAM "Excellent".

La banque a également opté résolument pour un contrat d'électricité 100 % verte, et les panneaux solaires sur le toit ont fourni pas moins de 3,4 kWh d'électricité l'année dernière, utilisés uniquement pour nos besoins internes. Nous collectons l'eau de pluie pour un usage interne dans les installations sanitaires. Tout le bâtiment est équipé d'éclairage LED qui s'adapte à la lumière naturelle et se déclenche en fonction des capteurs de mouvement.

NextGen Talent program: Silke Macharis, Jente Hauttekeete et Lars Toch.



“Nagelmackers considère qu’il est de son devoir d’aider les jeunes talents à s’établir et à réaliser leurs rêves et ambitions.”

L'engagement de Nagelmackers à soutenir les familles de différentes générations va au-delà de la prestation de services financiers excellents et du partage de connaissances solides en matière d'investissement. La banque considère également comme son devoir d'aider les jeunes talents à s'établir et à réaliser leurs rêves et ambitions. C'est pourquoi Nagelmackers a lancé le programme NextGen Talent. Par le biais de ce programme, la banque offre un soutien financier aux enfants ou petits-enfants talentueux de ses clients. Pour être éligibles, les jeunes doivent exceller dans leur discipline ou leur domaine et faire partie de l'élite dans un sport (olympique) ou dans les arts (classiques). Nos jeunes potentiels ont eu l'occasion de se mesurer à d'autres jeunes au niveau national et international. Nous avons également accueilli Silke Macharis. Cette gymnaste de 19 ans est passionnée par l'acrogym, une discipline qui allie gymnastique et acrobatie dans une chorégraphie unique, exécutée sur de la musique. À peine âgée de 19 ans, elle a déjà un palmarès impressionnant.



“ En 2025, je souhaite participer aux Jeux Mondiaux et, si possible, réaliser ma meilleure performance à ce jour. Grâce au soutien du programme NextGen Talent de Nagelmackers, je peux me préparer au mieux pour relever ces défis futurs au cours des prochaines années en participant à des tournois nationaux et internationaux, et bien sûr au Championnat du Monde 2024. Je suis très reconnaissante à Nagelmackers de soutenir ma carrière et notre jeune sport !,,

- Silke Macharis

La banque ne se contente pas de soutenir les jeunes talents, elle souhaite également investir dans un avenir meilleur : en réduisant notre empreinte écologique et en soutenant activement des projets pour une planète plus juste, plus verte et plus durable, nous voulons contribuer à la construction et à la protection d'un monde où les générations actuelles et futures ont toutes les chances de s'épanouir. Nous mettons également cette philosophie en pratique en adoptant une politique de crédit et d'investissement sélective et éthique.

Dans ses activités quotidiennes, la banque respecte systématiquement six des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies, bien que nous contribuions bien sûr également aux autres ODD lorsque l'occasion se présente. Nous nous engageons à soutenir nos clients de manière efficace et durable, en mettant particulièrement l'accent sur les ODD suivants :

- ▶ Promouvoir une croissance économique durable et inclusive (objectif 8)
- ▶ Contribuer à une consommation et à une production durables (objectif 12)
- ▶ Prendre des mesures pour lutter contre le changement climatique (objectif 13)

De plus, nous utilisons les trois ODD suivants comme référence et guide dans notre politique proactive en matière de ressources humaines :

- ▶ Protéger la santé et le bien-être (objectif 3)
- ▶ Promouvoir l'égalité des sexes (objectif 5)
- ▶ Réduire les inégalités (objectif 10)



“ Nous nous engageons à 100 % à soutenir nos clients de la manière la plus efficace et durable possible. ”



Aspects environnementaux

(ODD13)

Fin décembre 2022, Nagelmackers a déménagé dans un nouveau siège social plus durable au cœur du quartier européen de Bruxelles.

Monteco compte 8 étages et est un chef-d'œuvre en termes d'architecture respectueuse de l'environnement et de design avant-gardiste. Les nombreuses innovations respectueuses de l'environnement de Monteco réduisent considérablement notre empreinte écologique : le bâtiment nous fait économiser 34 000 kWh d'électricité par an et réduit nos émissions annuelles de CO₂ de pas moins de 8 tonnes. Monteco n'est pas seulement une attraction architecturale, mais aussi l'incarnation de notre engagement continu envers les individus et l'environnement.

En 2023, Asset Management a publié pour la première fois un Rapport de Vote et d'Engagement, et le modèle de notation ESG de Nagelmackers a été utilisé pendant une année civile complète. Ce modèle, utilisé dans différents départements et stratégies d'investissement, nous permet d'évaluer les fonds d'investissement, les ETF et plus de 3 000 émetteurs selon leurs performances durables. Cela nous rend moins dépendants des méthodologies et des agences de notation externes. Avec la création d'une équipe ESG, Nagelmackers a franchi de nouveaux pas concrets dans le développement d'une stratégie et d'une politique d'investissement plus durables. 2023 a également été l'année où le cycle de reporting UNPRI a été à nouveau complété.

Intégrité

Nagelmackers s'engage activement à maintenir et à promouvoir son engagement en faveur de l'intégrité à tous les niveaux de l'entreprise. Ce faisant, nous voulons prévenir, limiter et contrecarrer tout risque de corruption et les dommages financiers et réputationnels qui en résultent.

Compliance est une pierre angulaire de la culture d'entreprise de la banque et fait également partie intégrante de l'ODD 8 « Travail décent et croissance économique », qui vise l'honnêteté et l'intégrité, des normes éthiques élevées dans les



opérations commerciales et le respect de toutes les réglementations applicables, dans la lettre et dans l'esprit. Dans le cadre de cet engagement, la banque et tous ses employés doivent faire preuve d'intégrité, d'honnêteté, de fiabilité, de sincérité et de décence dans tout ce qu'ils font. Les clients doivent toujours être traités de manière juste, équitable et professionnelle. Pour se conformer efficacement aux lois et règlements en vigueur, les valeurs caractéristiques de la banque (ensemble, intégrité, professionnalisme, passion, entrepreneuriat) sont profondément ancrées dans nos activités quotidiennes. De plus, la banque ne doit pas se limiter à la poursuite de ses propres intérêts, mais doit à tout moment tenir compte des besoins et des intérêts réels de ses clients.

La politique de dénonciation de la banque stipule que les employés ont le droit et la responsabilité de signaler les actes répréhensibles présumés de nature générale, opérationnelle et/ou financière qui pourraient nuire à notre institution. Ils peuvent le faire discrètement et sous protection juridique.

En outre, la banque mène activement une politique de prévention de l'évasion et de la fraude fiscales. De cette façon, nous voulons éviter les atteintes à la réputation et la perte de confiance du grand public. Cette politique a abouti à un code de conduite complet, visant à empêcher les employés d'être impliqués dans des actes criminels et des crimes financiers. Les différents services et fonctions de contrôle de la banque veillent à ce que chacun respecte pleinement ce code de déontologie.

Enfin, tous les employés et représentants de la banque suivent régulièrement une formation rigoureuse en matière de conformité afin qu'ils puissent apprendre (ou se rappeler) nos règles et règlements Compliance. Tant au cours de ces formations que dans nos activités quotidiennes, nous sensibilisons continuellement aux risques et aux dangers de la non-conformité et promovons une attitude adéquate et le sens collectif des responsabilités, afin de garantir l'intégrité de l'ensemble de l'entreprise.



La politique de dénonciation de la banque stipule que les collaborateurs ont le droit et la responsabilité de signaler tout acte répréhensible présumé de nature générale, opérationnelle et/ou financière susceptible de nuire à notre institution. Ils peuvent le faire de manière discrète, et sous protection juridique.

De plus, la banque applique activement une politique de prévention de l'évasion et de la fraude fiscales. Nous voulons ainsi éviter les atteintes à notre réputation et la perte de confiance du grand public. Cette politique s'est traduite par un code de conduite complet, visant à empêcher les collaborateurs d'être impliqués dans des infractions pénales et des malversations financières. Les différents départements et fonctions de contrôle de la banque s'assurent que chacun respecte pleinement ce code éthique.

Enfin, tous les collaborateurs et représentants de la banque suivent régulièrement des formations rigoureuses axées sur la conformité, de sorte à apprendre (ou à se rappeler) nos règles

et règlements en la matière. Au cours de ces formations comme dans le cadre de nos activités quotidiennes, nous sensibilisons continuellement aux risques et aux dangers de la non-conformité tout en promovant une attitude adéquate et le sens collectif des responsabilités, afin de garantir l'intégrité de l'ensemble de l'entreprise.

Nagelmackers en tant que banquier

La banque accorde une attention particulière à l'établissement de nouvelles relations avec les clients. Nagelmackers n'entre en contact qu'avec des clients qui ont été correctement identifiés et contrôlés, dont nous sommes pleinement conscients de leurs activités et que nous pouvons suivre avec précision. Nous utilisons différentes listes de sanctions des autorités belges, européennes, de l'ONU et de l'OFAC pour empêcher les personnes physiques et morales faisant l'objet de sanctions de devenir ou de rester clients de Nagelmackers. La législation contre le blanchiment d'argent ne nous permet de maintenir une relation avec un client que si nous pouvons vérifier correctement que ses transactions sont conformes à ce que nous savons de lui et de ses activités commerciales, à son profil de risque et à l'origine de son argent et de ses actifs. Sans surprise, les cas potentiels de fraude et de réclamations peuvent être le résultat direct d'un manque de connaissance de la banque sur le client avec lequel elle fait affaire.

Pour éviter ce problème, la législation relative à la lutte contre le blanchiment d'argent a été traduite en une procédure spécifique de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. La banque évite de traiter avec des personnes ou des entités qui cherchent à se soustraire à l'impôt et s'engage à respecter ses obligations internationales en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Pour cette raison, nous avons mis en place une procédure spécifique pour le « Rapatriement des Fonds », qui garantit le respect de la réglementation en vigueur. En outre, la banque utilise un outil de contrôle spécial pour aborder toutes les transactions de ses clients avec prudence et attention. La banque respecte également la protection de la vie privée et des données à caractère personnel dans le cadre de

la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel. Cette loi, qui contient les règles de base du RGPD, a été traduite en différentes procédures internes.

La procédure établit le cadre général de l'utilisation des données à caractère personnel et régleme des questions spécifiques liées à la protection de la vie privée, telles que l'utilisation de caméras de surveillance, l'enregistrement de conversations téléphoniques, la publicité par e-mail ou par téléphone, l'utilisation de cookies, etc. La procédure contient un résumé de toutes les réglementations pertinentes qui s'appliquent à Nagelmackers.

Nagelmackers en tant qu'investisseur

Au cours d'une année marquée par les incertitudes macroéconomiques et les risques géopolitiques persistants, la Banque Nagelmackers a réussi à naviguer dans les complexités de 2023, réalisant une croissance et une innovation notables dans ses offres. En réfléchissant aux douze derniers mois, nous sommes fiers d'annoncer une reprise et une expansion significatives de nos activités, qui nous ont non seulement repositionnés à nos niveaux de succès de 2021, mais ont également établi une base solide pour notre croissance future.

Croissance et rendement des actifs

Nos actifs sous gestion (AUM) ont connu une hausse appréciable, passant de 4,3 milliards d'euros à 4,8 milliards d'euros. Cette croissance marque une reprise complète après la baisse enregistrée en 2022, nous ramenant aux niveaux robustes de 2021. L'un des facteurs clés de cette réussite a été la performance remarquable de nos fonds d'allocation d'actifs qui, en moyenne, ont progressé de 10 %. Ce succès s'explique par l'environnement de marché favorable pour les actions tout au long de l'année et par une forte reprise des obligations au cours du dernier trimestre 2023. Ces résultats soulignent l'expertise de notre équipe en matière de gestion des fluctuations du marché et d'optimisation des stratégies de répartition de l'actif afin de maximiser les rendements pour nos clients.

Produits financiers durables

La durabilité reste au cœur de notre philosophie d'investissement. En 2023, nous avons continué d'élargir et de développer notre gamme de produits financiers durables, en restant en phase avec la demande croissante d'investissements qui non seulement génèrent des rendements, mais contribuent également positivement à notre monde. Sur une base pondérée en termes d'actifs, 80 % des fonds gérés par notre cabinet sont désormais classés SFDR Article 8, soulignant notre engagement en faveur des caractéristiques environnementales et sociales. De plus, presque tous les mandats discrétionnaires que nous gérons respectent ces critères de durabilité. Cet accent stratégique mis sur l'investissement durable reflète non seulement notre engagement envers les pratiques d'investissement responsable, mais nous positionne également favorablement auprès des investisseurs privés et institutionnels de plus en plus conscients de leur impact environnemental et social.



Orientation stratégique et innovation

Notre objectif stratégique pour l'année a été de faire croître nos actifs sous gestion en ciblant à la fois les investisseurs privés et institutionnels, ainsi que par le biais de la distribution de fonds. Conscients des besoins et des attentes uniques des investisseurs institutionnels, nous avons investi de manière significative dans l'amélioration de nos capacités en matière de production de rapports et de service à la clientèle. Ces avancées sont conçues pour offrir à nos clients institutionnels la transparence, le détail et la réactivité dont ils ont besoin. Parallèlement, nous

avons été actifs dans le développement de nouveaux produits, dans le but d'élargir notre portefeuille au cours des prochaines années afin de répondre aux divers besoins de notre base d'investisseurs. Cette double approche d'amélioration du service et d'innovation des produits est fondamentale pour notre stratégie de croissance et notre engagement à offrir une valeur exceptionnelle à tous nos clients.

les inciter à soutenir des organisations caritatives et à participer à des campagnes et des activités qui ont un impact positif sur les individus et l'environnement.

Vers l'avenir

Lorsque nous repensons aux réalisations de l'année écoulée, nous sommes remplis de gratitude pour la confiance que nos clients nous accordent et pour le travail acharné de notre équipe. Les tendances positives et les initiatives stratégiques de 2023 ont posé les jalons de notre croissance et de notre succès continu. À mesure que nous avançons, nous restons déterminés à poursuivre notre mission d'offrir un rendement exceptionnel en matière de placements, d'élaborer des solutions d'investissement durables et d'offrir à nos clients le plus haut niveau de service. Nous sommes impatients de nous appuyer sur cette base dans les années à venir, en plaçant l'innovation, la durabilité et l'excellence au cœur de tout ce que nous faisons.

Nagelmackers en tant qu'employeur

Le succès de la banque dépend directement de la qualité, du bien-être et de l'engagement de ses collaborateurs. La politique RH de la banque vise à lutter contre les inégalités et à offrir les mêmes opportunités de carrière à tous. Nous voulons également créer un environnement de travail sûr et stimulant dans lequel les collaborateurs peuvent s'épanouir et développer leurs compétences personnelles et professionnelles grâce à un coaching et à une formation continue. Cette politique sert de boussole : elle fixe le cap et nous aide à mettre en place des actions et des initiatives concrètes pour faire de la Banque Nagelmackers un lieu de travail agréable et attractif. Nous prenons également des mesures pour favoriser une relation de travail étroite et cordiale entre nos employés et

ODD 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

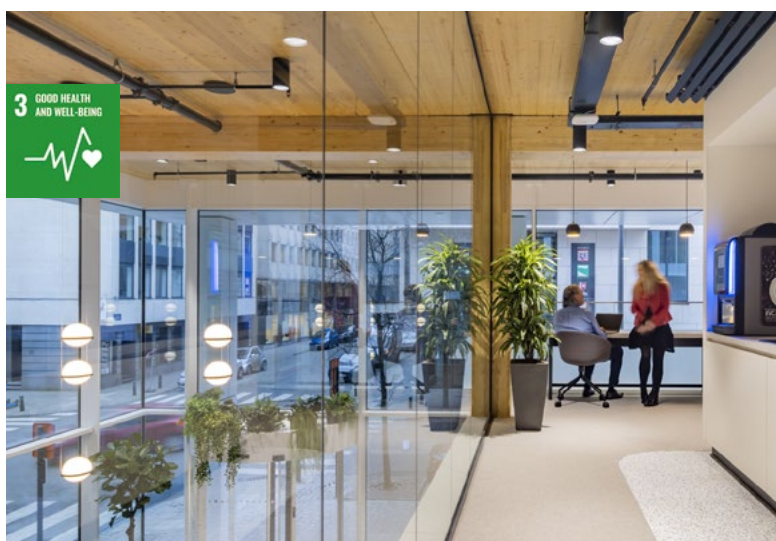
Déjà en 2022, des mesures importantes ont été prises dans ce domaine et la santé et le bien-être au travail ont pu être considérablement améliorés. Notre déménagement dans le nouveau siège social et le lancement de notre « New Way of Working » ont été des facteurs importants de la reprise post-covid.

Le travail à domicile reste la norme et la direction prend des initiatives pour protéger l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée de son personnel. En 2023, une « charte de déconnexion » a également été élaborée, dans laquelle des accords ont été conclus sur la disponibilité des collaborateurs pendant et surtout en dehors des heures normales de travail.

Le choix d'un nouveau bâtiment durable et propice au travail a clairement porté ses fruits en 2023. En plus d'être l'incarnation des techniques de construction écologiques et efficaces, les bureaux de Monteco sont équipés des dernières technologies en matière de confort, telles que des systèmes multimédias qui prennent en charge le travail hybride, des installations techniques qui garantissent des conditions optimales de température et de ventilation, et un intérieur moderne, aéré et très lumineux.

Nos collaborateurs peuvent travailler à domicile deux jours par semaine. Ils bénéficient ainsi d'une plus grande flexibilité et d'un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée. La banque est également convaincue que de bonnes relations entre collègues sont essentielles pour le bien-être des collaborateurs, et qu'elles favorisent un travail plus efficace et qualitatif. C'est pourquoi des réunions physiques sont régulièrement programmées, ce qui favorise l'ambiance de groupe et à la convivialité.

Dans le domaine de la mobilité durable, les travaux sur le verdissement de la flotte de véhicules se sont poursuivis. Déjà 11 % de la flotte a été remplacée par des voitures entièrement électriques. Pour 2024, nous nous sommes fixé un objectif de 20% à cet effet.



WESHARE

WeShare est un groupe de volontaires qui organise des événements pour rassembler les collègues de manière informelle, afin qu'ils puissent également nouer des liens en dehors du travail.

Des dizaines de collègues ont pu se divertir l'année dernière lors d'une soirée de patinage disco Nagelmackers on Ice, visiter la maison natale de notre fondateur à Liège, ou encore découvrir les dernières avancées en matière de réalité virtuelle. Notre traditionnelle fête de Saint-Nicolas était aussi au rendez-vous, pour le plus grand plaisir de nos collègues (et de leurs enfants).

WeShare 
What we share is what we get

RSE

Le groupe Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) est composé de collaborateurs qui, en plus de leurs tâches quotidiennes, initient volontairement des projets qui soutiennent le SDG 12. En tant qu'ambassadeurs de la RSE, ils sensibilisent d'abord leurs collègues à ce qu'ils peuvent faire pour contribuer à une société meilleure et à un environnement plus sain. Ensuite, le groupe organise des initiatives concrètes auxquelles les employés de Nagelmackers peuvent participer pour faire la différence.

Ce groupe de bénévoles adapte ses initiatives à des organisations qui s'engagent à aider les personnes dans le besoin, à rendre la planète plus propre ou à permettre à tous d'accéder à des sources d'énergie renouvelables et sûres.

Comme chaque année, nous apportons un soutien logistique à Kom Op Tegen Kanker en remplissant les enveloppes que chacun des milliers de participants reçoit pour son parcours avec les données du parcours, la plaque de vélo, etc. Chaque année, nous envoyons également une équipe de 8 cyclistes qui terminent réellement les 1000 km.

Bruz'elle a également pu compter sur notre soutien. Nos employés vendaient à leurs collègues du miel frais qui provenait des ruches sur le toit de notre siège social. Dans notre capitale, Bruz'elle s'engage dans la sensibilisation et la distribution de produits d'hygiène aux personnes qui n'y ont pas ou peu accès.

Comme chaque année, 27 de nos collègues ont participé à la Race for the Cure, une action sportive bien connue au profit de la recherche sur le cancer.

**ODD 5 :
ÉGALITÉ DES SEXES**

La banque est convaincue que la sélection et la promotion des collaborateurs, quelle que soit leur position au sein de notre organisation, doivent toujours et exclusivement se faire sur la base de leurs qualités et de leur comportement professionnel. Pour mettre ce principe en pratique, la banque a mis en place une politique visant à s'assurer que la personne la plus apte à occuper le poste est choisie, indépendamment de son sexe, de son origine ethnique, de sa religion ou de ses préférences sexuelles. L'équipe de gestion des talents veille à ce que les descriptions de poste et les postes vacants soient préparés dans l'esprit de cet objectif.

La banque est particulièrement fière que les femmes soient représentées à tous les niveaux et à tous les niveaux hiérarchiques de l'organisation. Nous continuerons à prendre des mesures pour nous assurer que tous les collaborateurs sont traités de manière égale et équitable et qu'ils ont les mêmes opportunités de carrière, conformément à la lettre de la charte « Women in Finance » de 2020, que Nagelmackers soutient sans réserve.



ODD 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

En fournissant une formation et une éducation continues à nos collaborateurs, nous voulons nous assurer qu'ils possèdent les connaissances et les compétences nécessaires pour s'acquitter de leurs fonctions au mieux de leurs capacités et fournir un excellent service à nos clients. C'est pourquoi l'équipe de gestion des talents organise régulièrement des cours, des webinaires et des ateliers sur un large éventail de sujets, tels que la finance et les investissements, le crédit, la sécurité informatique, le RGPD et la conformité, et bien d'autres sujets. Au cours de l'année écoulée, un total de 986,48 journées de formation et d'éducation ont été réalisées, entre autres, sur le nouveau Core Banking System, la déconnexion et le travail hybride, le bien-être, etc.

De nouvelles mesures ont également été prises dans le domaine de la politique de rémunération en vue d'un package de rémunération plus moderne. En septembre 2023, le Flex Income Plan a été mis en œuvre, ce qui signifie une augmentation significative du pouvoir d'achat pour tous les collaborateurs.

En 2023, la banque a également pris d'autres mesures pour mettre en valeur ses valeurs fondamentales dans l'ensemble de l'organisation et rappeler à tous que Nagelmackers est « ensemble, intègre, entreprenante, passionnée et professionnelle ». Ces valeurs fondamentales forment une vision partagée qui vise à être une source d'inspiration pour tous nos collaborateurs, ainsi qu'à guider nos actions et nos décisions d'affaires et à évaluer notre performance.

ODD 10 RÉDUIRE LES INÉGALITÉS

La vision et la politique d'intégrité de la banque condamnent la violence, l'intimidation et le harcèlement sexuel au travail, et ses règles anti-discrimination s'appliquent à tous nos collègues. Les collaborateurs doivent se traiter d'égal à égal et faire preuve de respect les uns envers les autres, indépendamment de leur sexe, de leur nationalité, de leur race, de leur couleur, de leur origine nationale ou ethnique, de leur âge, de leur orientation sexuelle, de leur état matrimonial, de leurs liens familiaux, de leur fortune, de leur croyances ou de leur religion, de leurs opinions philosophiques ou politiques, de leur appartenance syndicale, de leur langue, de leur état de santé actuel ou futur, de leur handicap, de leurs caractéristiques physiques ou génétiques ou de leur origine sociale. Nagelmackers promeut un terrain de jeu juste et équitable pour tous.



Notre politique d'intégrité et de lutte contre la discrimination est disponible pour tous les collaborateurs sur notre intranet. Nous organisons également régulièrement des sessions de formation sur ce sujet. En cas de violation ou d'incident, les collaborateurs peuvent communiquer avec notre département Compliance ou avec le conseiller confidentiel, qui prendra les mesures appropriées pour enquêter sur l'affaire – et de la faire remonter si nécessaire.



SOLVABILITÉ

GESTION DU CAPITAL / ICAAP

PLAN DE RÉTABLISSEMENT
ET DE RÉOLUTION

INSTRUMENTS
FINANCIERS DÉRIVÉS

SOLVABILITÉ

Le capital s'élevait à 416 millions d'euros fin 2023. Tous les fonds sont des fonds communs de Catégorie 1. Le ratio de solvabilité, le ratio de Catégorie 1 et le ratio ordinaire de Catégorie 1 ont atteint 22,40% contre 21,83% en 2022.

Les ratios de solvabilité restent bien supérieurs aux exigences réglementaires et la position en capital de la banque demeure très solide. La grande majorité des exigences en matière de capital sont liées au risque de crédit.

GESTION DU CAPITAL / ICAAP

Le suivi des ratios du capital réglementaire est préparé par le département Finance et présenté au Comité de direction. L'élaboration des plans à long terme s'accompagne toujours d'une planification du capital.

Comme indiqué précédemment, les fonds propres de la banque sont entièrement constitués d'actions ordinaires de catégorie 1. Les ratios de capital calculés selon l'approche standardisée CRR2 satisfont largement aux exigences minimales du 1er Pilier et du SREP. Une évaluation menée par le département Risk de l'impact des règles CRR3 proposées montre que les exigences de fonds propres de la banque devraient diminuer grâce à son profil à faible risque.

Concernant l'ICAAP (Internal Capital Adequacy Assessment Process), la banque a mis en place un processus permettant d'évaluer tous les facteurs de risque de manière qualitative et quantitative, y compris les risques liés au climat. Le capital économique est déterminé de manière indépendante par le département Risk sur la base de tests de résistance internes pour chaque facteur

de risque susceptible de survenir au cours des 12 prochains mois dans un intervalle de confiance spécialement défini. L'ICAAP montre également que la banque dispose d'importantes réserves de capital en plus du capital économique requis.

PLAN DE RÉTABLISSEMENT ET DE RÉOLUTION

La banque contribue à l'actualisation du plan de redressement intégré de son actionnaire ABH. Le plan de redressement identifie un certain nombre de mesures correctives possibles pour surmonter une grave crise de capital et/ou de liquidité. L'impact de ces mesures correctives dans des situations de stress a fait l'objet d'une simulation, et leur efficacité a été évaluée. Un cadre de surveillance a été mis en place, afin que les mesures correctives puissent être activées à temps en cas de détérioration de la situation.

La BNB a défini son plan de résolution pour la banque et mis à jour les seuils MREL (exigence minimale de fonds propres et de passifs éligibles) conformément à la directive BRRD2. La banque respecte ce seuil MREL avec ses actions ordinaires de catégorie 1.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La banque utilise des swaps de taux d'intérêt vanille uniquement pour couvrir le taux d'intérêt du portefeuille bancaire. La banque n'effectue aucune transaction pour son propre compte. Dans le cadre de la titrisation B-Arena V, la banque a conclu un cap de taux d'intérêt afin de couvrir le risque de taux d'intérêt au sein de la structure de titrisation.



RISQUES, INCERTITUDES ET POLITIQUE DE RISQUE *

* « Risque » au sens de l'art. 3:32
du Code des sociétés et associations.

RISQUES, INCERTITUDES ET POLITIQUE DE RISQUE *

Par essence, l'activité bancaire implique l'acceptation et la gestion des risques.

Nagelmackers met tout en œuvre pour garantir que l'ensemble des risques sont identifiés, évalués, contrôlés et dûment limités dans le cadre de la tolérance au risque qu'elle a définie. La notion de « risque » désigne tous les événements susceptibles d'affecter négativement la réalisation des objectifs et des résultats de l'entreprise. La stratégie et l'appétit pour le risque sont définis par le Conseil d'administration, tandis que le Comité de direction est responsable de la mise en œuvre et de la surveillance.

La banque considère la gestion des risques comme un facteur critique de réussite. Par essence, l'activité bancaire implique l'acceptation et la bonne gestion des risques. Les risques sont toujours bien évalués et font l'objet d'un suivi permanent. Les risques les plus importants pour notre banque sont le risque de crédit et de contrepartie, le risque de taux d'intérêt, le risque de liquidité et les risques opérationnels et (de sécurité) informatiques, tandis que les risques ESG gagnent du terrain.

Un cadre de propension au risque a été mis en place au sein de la banque, et des rapports périodiques sur les risques réels sont transmis en interne aux responsables concernés ainsi qu'à la direction générale et au Conseil d'administration.

Ce reporting permet à la direction de la banque d'obtenir une vue d'ensemble des risques importants et de surveiller et guider leur gestion. Il permet également au Conseil d'administration d'exercer sa fonction de supervision.

* « Risque » au sens de l'art. 3:32 du Code des sociétés et associations.

Risque de crédit

Le point de départ de la gestion du risque de crédit dans le portefeuille de prêts est la politique de crédit. Cette politique stipule le type de prêts que nous voulons accorder à quel type de client, ainsi que les exigences en termes de qualité de crédit et de garanties. Il décrit aussi en détail les pouvoirs délégués aux décideurs en matière de crédit. La banque insiste sur le fait que les prêts doivent toujours être examinés en premier lieu sur la base des critères financiers et économiques habituels, et pas seulement sur la base d'une bonne situation de garantie. Chaque demande de prêt doit faire l'objet d'une analyse bien documentée, et la décision doit être prise par un comité de crédit pour les montants supérieurs à 750 000 euros.

Les prêts hypothécaires aux particuliers représentent une part importante du portefeuille de prêts. Les nombreux dossiers assurent une vaste répartition des risques, avec toujours de bonnes garanties (inscription hypothécaire et mandat sur les biens immobiliers et/ou gages de sécurité financière) et le rapport « prêt-valeur » est sain, conforme aux attentes des autorités de surveillance, et contrôlé. Le portefeuille de prêts professionnels présente aussi une bonne diversification entre les différents secteurs économiques et les garanties nécessaires.

Un système strict de suivi et d'évaluation des prêts a été mis en place pour la gestion des risques liés aux prêts. Grâce à cette surveillance, les arriérés et autres signaux négatifs chez l'emprunteur peuvent être détectés rapidement, ce qui permet de prendre les mesures adéquates pour gérer le risque de crédit pendant la durée du prêt.

Le cadre bien développé du risque de crédit a également permis à la banque de limiter l'impact de la pandémie de COVID-19 et de la crise de l'énergie ces dernières années. Lors de l'établissement des provisions pour pertes de crédit attendues, la banque prend également en compte les incertitudes dans le contexte de la polycrise actuelle. Cela inclut le contexte économique incertain, avec les risques de hausse des taux d'intérêt impactant le



marché immobilier et l'économie en général, et les tensions géopolitiques avec un impact pouvant potentiellement perturber les prix de l'énergie et l'économie mondiale et locale intégrée.

Risk Management est responsable du reporting et de l'analyse des caractéristiques de risque des prêts au niveau du portefeuille. Les principaux éléments sont l'état et l'évolution de la composition et des concentrations du portefeuille, les notations, le rapport prêt-valeur et les positions de garantie, les arriérés de paiement, la tolérance, les défauts, l'afflux de nouveaux contentieux et les provisions. Le département Crédits établit des rapports périodiques sur la qualité de l'acceptation des prêts, tandis que le département Finance dresse des rapports sur l'évolution des provisions pour pertes de crédit attendues. Ces rapports sont examinés par le Comité d'évaluation des crédits (CEC), présidé par le Chief Risk Officer, et peuvent entraîner un ajustement de la politique d'acceptation ou d'autres mesures correctives visant à atténuer les risques. Le CEC pilote également l'intégration de facteurs ESG dans les processus de gestion du risque de crédit, comme le score PEB et le risque d'inondation ou d'autres risques physiques comme facteurs dans la politique d'acceptation et l'évaluation de la garantie pour les prêts hypothécaires.

Portefeuille obligataire et contreparties financières

Le risque de contrepartie dans le portefeuille d'investissement de la banque est limité, car il se compose principalement d'obligations d'État européennes et des certificats de dépôt de haute qualité avec une note de catégorie investissement. Les investissements sont également évalués en fonction de leur score ESG selon la même méthode utilisée pour l'évaluation ESG des actifs sous gestion (ASG). Le Comité de gestion des actifs et des passifs (ou ALM) examine la constitution du portefeuille d'investissement et décide d'éventuelles mesures à prendre. Le Comité intermédiaire de trésorerie assure ensuite le suivi.

Les contreparties pour les transactions importantes sur le marché monétaire doivent être approuvées par le Comité ALM, et les expositions sont contrôlées pour vérifier qu'elles respectent les limites internes et réglementaires de grands risques. Les limites internes de grands risques pour les contreparties non financières sont largement inférieures au niveau réglementaire.

Tous les swaps destinés à couvrir le risque de taux d'intérêt sont conclus avec une partie compensatrice centrale.

Risque de taux d'intérêt

La banque est exposée à différents risques de taux d'intérêt. Ce risque d'écart, également appelé risque de révision, découle du fait que l'échéance des actifs est traditionnellement plus longue que celle des passifs, étant donné que la banque reçoit des fonds à court terme et les réinvestit dans des contrats à plus long terme. Par ailleurs, les prêts hypothécaires contiennent des options intégrées, comme la possibilité d'un remboursement anticipé ou un plafond légal pour l'augmentation du taux d'intérêt dans le cas des prêts variables. Enfin, la banque est exposée au risque de spread, étant donné que la réévaluation des hypothèques variables se réfère aux benchmarks OLO, tandis que le financement variable se base sur d'autres benchmarks de taux d'intérêt.

L'impact potentiel des fluctuations des taux d'intérêt du marché est suivi par les départements ALM & Treasury et Risk Management, et discuté au sein du Comité ALM. Le département Management Information fournit également à ce comité les informations nécessaires sur l'évolution du risque de taux d'intérêt par rapport aux limites appliquées par la banque.

La banque utilise un outil spécifique pour mesurer et suivre son risque de taux d'intérêt. En examinant les relevés d'échéances soumis par (sous-)produit, nous calculons notamment la durée, la valeur actuelle nette et les revenus à risque des différents portefeuilles sur lesquels repose le reporting ALM mensuel. Nous effectuons des simulations dans lesquelles des paramètres (tels que les volumes de portefeuille, la maturité, les taux d'intérêt du marché et les marges d'intérêt) peuvent être introduits, de sorte à examiner l'impact sur les revenus d'intérêt et la valeur économique de la banque.

La banque utilise des modèles comportementaux pour suivre le risque de taux d'intérêt : un modèle CPR pour prévoir les remboursements anticipés des prêts, des modèles NMD pour déterminer la sensibilité aux taux d'intérêt des dépôts d'épargne et à vue, et un modèle tarifaire pour évaluer la sensibilité des taux des comptes d'épargne aux variations des taux du marché.

Le suivi du risque de taux d'intérêt comprend plusieurs tests de robustesse des différents types de risque de taux d'intérêt, y compris sur la base des scénarios définis dans les lignes directrices IRRBB de l'ABE. Le suivi du risque de taux d'intérêt et de spread de crédit a été davantage aligné au cours de l'année écoulée sur les lignes directrices mises à jour de l'ABE et la circulaire de la BNB sur l'IRRBB et le CSRBB.

Sur la base de ces informations, le Comité ALM peut alors interpréter et évaluer la sensibilité de la banque aux fluctuations des taux d'intérêt et décider de la couverture des risques de taux d'intérêt le cas échéant. Le risque de taux d'intérêt est contrôlé par des adaptations des portefeuilles de titres à revenu fixe, ou par l'utilisation de produits dérivés de taux d'intérêt (swaps) pour veiller à ce que la non-concordance des taux d'intérêt soit conforme aux limites internes de la banque et à celles du régulateur.

Risque de liquidité

Nagelmackers est largement financée par son propre réseau commercial. Ce financement présente l'avantage d'une bonne diversification des dépôts parmi un nombre important et varié de contreparties. Par conséquent, il présente une volatilité relativement faible et une meilleure stabilité que le financement de gros sur le marché extérieur.

Étant donné que le financement est majoritairement constitué de dépôts à durée indéterminée, il a été décidé de maintenir un coussin important d'obligations rapidement mobilisables et éligibles à la BCE dans le portefeuille d'investissement de la banque, en guise de contrepois. Cette réserve de liquidité peut être utilisée pour des crédits intrajournaliers et à 24 heures à la BNB, ainsi que pour des pensions ou des appels d'offres. La réserve de liquidité comprend également les billets d'une opération de titrisation entièrement conservée (actuellement B-Arena V) de prêts hypothécaires que la banque a conservés dans ses propres livres.

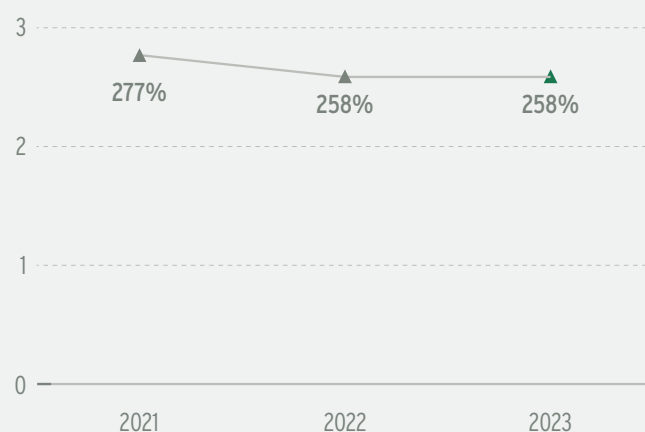
La banque satisfait amplement au ratio de couverture de liquidité (ou LCR) grâce à ces réserves, et nous avons observé un LCR de 258% fin de l'année 2023 par rapport au minimum réglementaire de 100%. La banque affiche également un ratio structurel de liquidité à long terme élevé (NSFR) qui montre sa bonne position de liquidité. Le respect des ratios de liquidité (limites internes et externes) est toujours pris en compte lors de l'élaboration des budgets pluriannuels.

La direction générale est continuellement impliquée dans la gestion des liquidités et le suivi de la position de liquidité au travers d'un reporting quotidien. L'évolution des indicateurs de liquidité est également communiquée au Comité ALM.

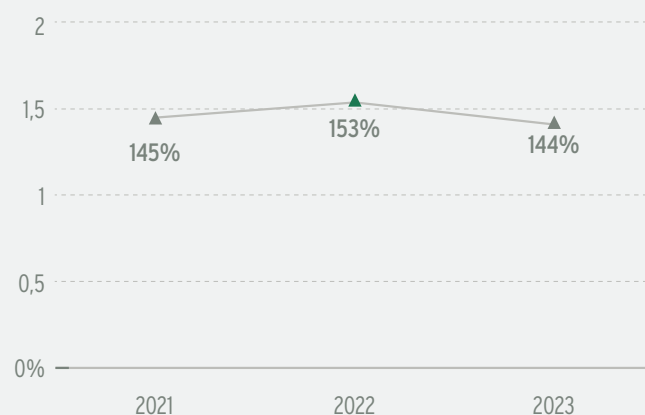
Le Risk Management analyse régulièrement la liquidité de la banque sur la base de différents scénarios de robustesse, et les résultats de ces tests sont évoqués au sein du Comité ALM. La banque dispose également d'un plan de financement d'urgence pour parer à toute situation de crise.

Les différents éléments du cadre de contrôle du risque de liquidité sont documentés dans un dossier d'évaluation de l'adéquation du niveau de liquidité (ILAAP) qui est soumis à la BNB.

RATIO DE COUVERTURE DE LIQUIDITÉ



RATIO STRUCTUREL DE LIQUIDITÉ À LONG TERME



Risque opérationnel et risque (de sécurité) informatique

Chaque département assure sa première ligne de défense en surveillant son propre risque opérationnel, qui peut être défini comme le risque de pertes découlant de processus, de personnes et de systèmes inadéquats ou défaillants, ou d'événements externes. Pour cela, ils mettent en œuvre des mesures de contrôle interne (p. ex. procédures et protocoles de sécurité, ségrégation fonctionnelle, contrôles d'application et formation ciblée pour informer nos collaborateurs et les sensibiliser aux risques).

Une base de données des incidents est en place pour l'enregistrement formel des incidents opérationnels à l'échelle de la banque. Celle-ci s'appuie sur un rapprochement avec la comptabilité de la banque. La collecte de données relatives aux incidents nous permet de clarifier et de réduire le profil de risque opérationnel de la banque grâce à un processus méticuleux d'identification, d'analyse et de réparation des incidents opérationnels. L'opération de collecte en tant que telle renforce la sensibilisation au risque opérationnel au sein de l'entreprise.

Dans le cadre du Risk Forum, les responsables des différents départements se réunissent chaque mois avec les fonctions de risque. Ils abordent les incidents et prennent des mesures (proactives ou correctives) pour éviter qu'ils se reproduisent.

Un nouveau Comité des risques opérationnels a également été créé. La haute direction y participe, ce qui témoigne d'un renforcement de la gouvernance des risques, d'un soutien plus proactif à la gestion des risques opérationnels au sein de la banque, et de la poursuite de son développement.

Une attention particulière est accordée aux risques informatiques et de sécurité informatique, comme les violations de données, les attaques de logiciels malveillants et l'ingénierie sociale. La banque renforce la position et l'indépendance du CISO en première ligne et dispose d'un responsable de la sécurité informatique de deuxième ligne. Les risques (de sécurité) informatiques sont abordés dans le cadre de l'ICT Risk Forum. Des actions récurrentes permettent de sensibiliser

nos clients aux tentatives d'hameçonnage et de piratage, tandis que les systèmes de surveillance de la banque sont conçus pour permettre leur détection précoce et leur blocage en temps utile. La banque surveille continuellement l'évolution des menaces et des incidents de sécurité, et actualise ses systèmes de détection et de réponse en conséquence. Par ailleurs, la banque a lancé un projet visant à améliorer sa résilience opérationnelle conformément aux exigences DORA.

La banque dispose également d'un PCA/PRAS (plan de continuité des activités/plan de reprise après sinistre), qui fait chaque année l'objet de tests.

Le cadre de contrôle des activités externalisées, y compris l'informatique en nuage, est aligné sur les lignes directrices de l'ABE en la matière.

Une priorité importante pour la banque est également le respect de la vie privée conformément aux exigences du RGPD. Le délégué à la protection des données surveille cela et diverses procédures et processus ont été mis en place à l'échelle de la banque, tels que la tenue d'inventaires de données, la réalisation d'évaluations d'impact sur la protection des données, la limitation de l'accès aux données personnelles, le respect des préférences d'adhésion et de désinscription des clients, et traiter leurs demandes sur leurs données.

Pour garantir la qualité des rapports financiers, des contrôles spécifiques sont effectués dans les processus comptables et informatiques sous-jacents.

La principale responsabilité du département Investigation, qui rend compte au CRO, est de contrôler et de promouvoir le respect des procédures et des réglementations applicables au sein de notre réseau de distribution composé d'agences salariées, private bankers et indépendantes. Sur la base de ses observations indépendantes, le département Investigation formule des propositions d'optimisation des processus et procédures et suggère des programmes de formation axés sur des questions ou besoins spécifiques. Ce faisant, il contribue à améliorer la connaissance des protocoles au sein de nos équipes.



COMPTE RENDU DU CONTRÔLE INTERNE

Tous les deux ans, un rapport complet sur l'évaluation du système de contrôle interne (VIC) est remis au Conseil d'administration, à l'auditeur externe et à la BNB, complété par un rapport intermédiaire sur les principales évolutions au cours de l'année sans reporting complet.

Le système de contrôle interne s'articule autour de trois lignes de défense. La responsabilité de première ligne pour la gestion des risques incombe à l'entreprise. Autrement dit, chacun doit s'assurer que les risques découlant des activités et processus sous sa responsabilité ont été identifiés, et que des mesures de contrôle adéquates ont été mises en place et maintenues de sorte à contrôler et à limiter ces risques.

Le rôle du département Risk Management, en tant que deuxième ligne de défense, consiste à obtenir une bonne compréhension des risques auxquels la banque est exposée dans l'exercice de ses activités, de les identifier proactivement, de les analyser et d'en rendre compte. De plus, la deuxième ligne de défense examine et remet en question la gestion des risques de première ligne, et est responsable de créer et d'encourager une sensibilisation aux risques au sein de la banque. Le département Risk Management veille également au respect de la législation nationale et internationale, et communique proactivement les changements pertinents aux différentes parties prenantes au sein de la banque.

En troisième ligne, la responsabilité de la gestion des risques incombe au département Internal Audit, qui procède à des évaluations indépendantes de la

gestion des risques et du respect des dispositions légales et réglementaires et des normes de contrôle au sein de la banque. Lorsqu'il observe des failles ou des faiblesses potentielles, il formule des recommandations et surveille la mise en œuvre des mesures correctives.

Le rapport sur l'évaluation du système de contrôle interne est basé sur les auto-évaluations de tous les départements de la banque, qui examinent les contrôles mis en place et déterminent s'ils suffisent à gérer les risques encourus conformément à la tolérance au risque de la banque. Cela inclut les contrôles relatifs au reporting financier, qui sont évalués à l'aide d'une série d'objectifs de contrôle spécifiques. Lorsque des faiblesses sont identifiées dans le système de contrôle interne, des mesures correctives doivent rapidement être prises, et leur application est suivie par le département Risk Management. Toutes les auto-évaluations font l'objet d'un examen critique, d'un contrôle de qualité et d'un feedback de la part des départements Risk Management, Compliance et Internal Audit.

Leur examen des différentes auto-évaluations est ensuite présenté aux membres du Comité de direction, qui peuvent remettre leurs conclusions en question et demander l'ajout de contrôles et/ou de mesures correctives supplémentaires. Les évaluations, les conclusions et les recommandations sont ensuite abordées lors d'une réunion du Conseil d'administration, qui peut décider de prévoir des mesures supplémentaires.



GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

MANDATS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration propose de donner décharge à l'auditeur externe et à tous les administrateurs pour l'exercice de leur mandat pendant et au titre de l'exercice 2023.

Le Conseil d'administration n'a pas connaissance de transactions ou de décisions relevant de sa compétence par lesquelles un membre du Conseil aurait eu directement ou indirectement un intérêt patrimonial contraire à une telle décision ou transaction.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31 décembre 2023, le Conseil d'administration se compose des membres suivants :

<p>M. SHENG LUO Administrateur non exécutif, Président</p>	<p>M. PRAKASH ADVANI Administrateur indépendant non exécutif</p>	<p>M. ZHIJUN (DAVID) YUAN Administrateur exécutif</p>
<p>MME SHU-YEN LIU Administratrice indépendante non exécutive</p>	<p>M. BERT DE GRAEVE Administrateur indépendant non exécutif</p>	<p>MME BEATRIJS VAN DE CAPPELLE Administratrice exécutive</p>
<p>M. GUY VAN DEN EYNDE Administrateur exécutif</p>	<p>M. ZHONGYUAN LI Administrateur non exécutif</p>	<p>M. YVES VAN LAECKE Administrateur exécutif</p>

Leur parcours est décrit à la page 37.

COMITÉ D'AUDIT

Au 31 décembre 2023, le Comité d'audit se compose des quatre membres suivants :

MME SHU-YEN LIU Présidente	M. SHENG LUO	M. PRAKASH ADVANI	M. BERT DE GRAEVE
--------------------------------------	---------------------	--------------------------	--------------------------

Au 31 décembre 2023, les membres du Comité d'audit répondent aux exigences de compétence visées à l'art. 28 de la loi bancaire du 25 avril 2014.

COMITÉ DE RISQUE

Au 31 décembre 2023, le Comité de risque se compose des quatre membres suivants :

M. PRAKASH ADVANI Président	MME SHU-YEN LIU	M. ZHONGYUAN LI	M. BERT DE GRAEVE
---------------------------------------	------------------------	------------------------	--------------------------

Au 31 décembre 2023, les membres du Comité de risque répondent aux exigences de compétence visées à l'art. 28 de la loi bancaire du 25 avril 2014.

COMITÉ DE RÉMUNÉRATION

Au 31 décembre 2023, le Comité de rémunération se compose des trois membres suivants :

MME SHU-YEN LIU Présidente	M. ZHONGYUAN LI	M. SHENG LUO
--------------------------------------	------------------------	---------------------

Les décisions relatives à la rémunération des administrateurs exécutifs de la banque sont conseillées par le Comité de rémunération. Le Comité se compose de membres du Conseil d'administration et se réunit au besoin.

Au 31 décembre 2023, les membres du Comité de rémunération satisfont aux exigences de compétence visées à l'art. 30 de la loi bancaire du 25 avril 2014.

La politique de rémunération de la banque a été définie conformément aux critères de bonne gouvernance et de gestion appropriée des risques, tels que définis par le règlement européen, la loi bancaire du 25 avril 2014 (et ses amendements ultérieurs) et la circulaire du régulateur en matière de bonnes politiques de rémunération, en tenant compte du profil de risque de la banque.

La rémunération fixe des membres du Comité de direction est revue régulièrement et alignée sur les principales tendances du marché. Les rémunérations sont indexées sur une base annuelle,

selon l'évolution de l'indice des prix utilisée pour calculer l'évolution des rémunérations au sein de la Commission paritaire 310 pour le secteur bancaire belge.

La rémunération variable au sens des lignes directrices de l'ABE fait partie de la rémunération accordée et est basée sur la réalisation des critères de performance.

COMITÉ DE NOMINATION

Au 31 décembre 2023, le Comité de nomination compte les trois membres suivants :

M. SHENG LUO
Président

M. ZHONGYUAN LI

M. PRAKASH ADVANI

Au 31 décembre 2023, les membres du Comité de rémunération satisfont aux exigences de compétence visées à l'art. 31 de la loi bancaire du 25 avril 2014.

PARCOURS DES ADMINISTRATEURS DE LA BANQUE

Administrateurs non exécutifs

M. SHENG LUO

M. Sheng Luo est directeur général par intérim et directeur général adjoint du groupe Dajia Insurance. Il gère et supervise l'ensemble des actifs et opérations internationaux de Dajia depuis février 2018. Il est également administrateur non exécutif de plusieurs filiales du groupe Dajia Insurance. Depuis 2019, M. Luo est administrateur non exécutif de Gemdale Corporation, un promoteur immobilier coté de premier plan en Chine. En 2020, il est devenu Président de Nagelmackers et de Anbang Belgium Holding. En 2022, il est devenu superviseur des actionnaires de China Merchants Bank. M. Luo enseigne également la gouvernance d'entreprise et des assurances à l'université de Tsinghua et à la Cheung Kong Graduate School of Business. Il est titulaire d'un doctorat en gestion de l'université de Nankai et d'un master en droit de l'université de Sichuan. Il possède également un bachelier en langue et littérature chinoises.

M. PRAKASH ADVANI*

M. Prakash Advani possède un bachelier en commerce et en économie de l'université de Mumbai (Inde), un diplôme en gestion des systèmes du National Institute of Information Technology, ainsi que la qualification professionnelle d'expert-comptable. Il est aussi passé par la Harvard Business School (HBS), où il a suivi le programme de gestion avancée. M. Advani a plus de 20 ans d'expérience dans la direction et la gestion d'organisations financières en Europe, en Asie et au Moyen-Orient, comme ABN-AMRO, The Royal Bank of Scotland, et actuellement le groupe Dexia. M. Advani est président non exécutif du Conseil d'administration de Dexia Nederland B.V. et membre non exécutif du Conseil d'administration de Dexia Holdings Inc. USA. En 2020, il est devenu administrateur indépendant de Nagelmackers et de Anbang Belgium Holding.

M. ZHONGYUAN LI

M. Zhongyuan Li est directeur du groupe Dajia Insurance, dont il préside les actifs et les opérations à l'échelon international. Il est également administrateur de plusieurs filiales du groupe Dajia Insurance. Avant de rejoindre le groupe Dajia Insurance en 2015, M. Li a passé près de dix ans dans les divisions Investment Banking du groupe ING et de Keefe, Bruyette & Woods, où il s'est spécialisé dans les fusions et acquisitions. En 2020 il est devenu administrateur non-exécutif de Nagelmackers et de Anbang Belgium Holding. M. Li est détenteur de la certification CFA. Il est titulaire d'un MBA de la China Europe International Business School, d'un master en économie et finance de l'Université de Warwick et d'un bachelier en économie et commerce international de l'université de Groningue.

MME SHU-YEN LIU*

Mme Shu-Yen Liu est titulaire d'un master en sciences actuarielles. Forte d'une vaste expérience dans ce domaine, elle a été la principale associée du département des sciences actuarielles de PWC pour A7 Asia, basée à Pékin. Mme Liu possède 42 ans d'expérience dans le secteur des assurances et dans de grandes institutions financières aux États-Unis et en Asie. Depuis 2017, elle est administratrice indépendante de Nagelmackers et de Anbang Belgium Holding. Depuis novembre 2023, elle est administratrice indépendante de Deutsche Bank (China). Son parcours impressionnant et ses connaissances approfondies en matière de reporting financier, d'audit interne et externe et de résolutions constituent un atout inestimable pour la banque.

* Administrateur indépendant au sens de l'art. 27 de la loi bancaire.

PARCOURS DES ADMINISTRATEURS DE LA BANQUE

Administrateurs non exécutifs

M. BERT DE GRAEVE*

M. Bert De Graeve a débuté sa carrière en 1980 chez Arthur Andersen & Co avant de rejoindre Alcatel Bell en 1982. En 1991, il devient directeur général de Shanghai Bell Telephone Equipment Mfg. Cy à Shanghai. En 1994, il est nommé vice-président et directeur des opérations d'Alcatel Trade International, puis directeur des affaires internationales chez Alcatel Alstom à Paris. En 1996, il devient administrateur de la radiotélévision publique flamande (VRT). En 2002, il rejoint Bekaert en tant que CFO. Il est CEO de Bekaert de 2006 à 2014, et président du Bekaert Group de 2014 à 2019. M. De Graeve est président (indépendant) du Conseil d'administration de Sibelco NV, administrateur d'UCB SA, et membre du Conseil du Concours Reine Elisabeth. Il est également président indépendant de Welvaartfonds NV (société d'investissement flamande). En 2022, il est devenu administrateur indépendant de Nagelmackers et de Anbang Belgium Holding. Il est titulaire d'un master en droit de l'université de Gand (1980), a étudié la gestion financière à l'IPO (Anvers) et obtenu un master en gestion fiscale à la VLEKHO (Bruxelles).

* Administrateur indépendant au sens de l'art. 27 de la loi bancaire.

PARCOURS DES ADMINISTRATEURS DE LA BANQUE

Administrateurs exécutifs



M. ZHIJUN (DAVID) YUAN Chief Executive Officer

Zhijun (David) Yuan a été nommé directeur général de Nagelmackers en avril 2020, alors qu'il en était le directeur financier depuis février 2017. Il est également CEO de Anbang Belgium Holding depuis avril 2020, où il était CFO depuis septembre 2018. M. Yuan a rejoint le groupe Anbang en mai 2016 en tant que directeur général adjoint des finances du groupe. Avant de rejoindre Anbang, il a occupé pendant 12 ans plusieurs postes à responsabilités dans les domaines de la finance et du risque au sein de CitiBank China et de la division financière régionale EMEA de CitiBank. Il a également travaillé chez Cordis Europe Finance et Fujitsu Europe Finance à Bruxelles, après avoir obtenu un MBA à la VUB en 2000. M. Yuan a débuté sa carrière dans le milieu bancaire en tant que superviseur à la Banque populaire de Chine en 1997. Entre 1993 et 1997, il a été professeur assistant à l'université Xi'an Jiaotong, où il a obtenu un bachelier et une licence en finance.

PARCOURS DES ADMINISTRATEURS DE LA BANQUE

Administrateurs exécutifs



MME BEATRIJS VAN DE CAPPELLE **Chief Credit & Financial Officer**

Mme Beatrijs Van de Cappelle est titulaire d'un master en sinologie de l'université de Louvain et d'un MBA de l'université RUCA à Anvers. Elle a débuté sa carrière dans le milieu bancaire en 1991 en tant que stagiaire universitaire à la Générale de Banque. Après son stage, le crédit est devenu son principal domaine d'expertise. Elle a exercé différentes fonctions telles que l'analyse de crédit, la surveillance du risque de crédit, la gestion des dossiers 'intensive care', etc. Elle a également dirigé plusieurs projets belges et transfrontaliers et des opérations de gestion du changement au sein du groupe Fortis. En 2009, Mme Van de Cappelle quitte le groupe Fortis et rejoint BKCP Banque (une filiale à l'époque de Crédit Mutuel Nord Europe) en tant que directrice des crédits et du contentieux. Après la fusion entre BKCP et Beobank, elle prend la tête du département des prêts hypothécaires et professionnels de Beobank. Outre les activités opérationnelles du département Crédits, elle supervise également la migration des plateformes informatiques belges vers les systèmes du groupe français. En 2017, Mme Van de Cappelle rejoint Nagelmackers en tant que directrice des crédits et du contentieux, avant d'être nommée Chief Credit and Finance Officer en 2020, en tant qu'administrateur exécutif et responsable des départements Crédits, Finances et Opérations. Elle est également CFO de Anbang Belgium Holding depuis juillet 2020.

PARCOURS DES ADMINISTRATEURS DE LA BANQUE

Administrateurs exécutifs



M. YVES VAN LAECKE Chief Commercial Officer

M. Van Laecke est titulaire d'un master en sciences économiques appliquées de la Vrije Universiteit Brussel, où il a également suivi un MBA en économie. M. Van Laecke a débuté sa carrière dans la finance en tant qu'employé Tele-Invest à la Deutsche Bank. De 1996 à 1998, il a dirigé la succursale de la Deutsche Bank à Bruges. Toujours à la Deutsche Bank, il a dirigé le département Tele Patrimoine, se spécialisant dans les conseils d'investissement par téléphone pour les clients Private Banking. En avril 1999, il quitte la Deutsche Bank et rejoint Smeets Securities à Gand, où il conseille les clients en matière d'actions individuelles. En 2001, à la suite de l'acquisition de Smeets Securities, M. Van Laecke rejoint Delta Lloyd en tant que banquier privé. En 2004, il devient banquier privé senior chez Nagelmackers. De 2004 à 2006, M. Van Laecke est Team Leader East & West Flanders pour Nagelmackers Private Banking. En juin 2009, il est promu Director of Private Banking and Asset Management. Le portefeuille de banque privée de Nagelmackers s'est considérablement développé sous la houlette de M. Van Laecke. Il a donc été nommé directeur commercial de la banque en juillet 2020 et est président du Conseil d'administration de la sicav Nagelmackers Funds depuis décembre 2020. Grâce à son excellente connaissance du marché belge et à sa vaste expérience dans la fourniture de services d'investissement de qualité aux HNWI, il constitue un atout précieux pour les nouveaux Comité de direction et Conseil d'administration de la banque.

PARCOURS DES ADMINISTRATEURS DE LA BANQUE

Administrateurs exécutifs



M. GUY VAN DEN EYNDE

Chief Risk Officer

M. Guy Van den Eynde est titulaire d'un master en ingénierie commerciale de la KU Leuven. Il a débuté sa carrière en 1990 au Crédit communal (à présent Belfius Banque) en tant que trader de marché monétaire et de revenu fixe de la salle des marchés. Il est ensuite rapidement devenu cadre supérieur, acquérant une expertise spécifique dans la gestion de l'actif et du passif. En août 2014, M. Van den Eynde rejoint la Banque nationale de Belgique en tant qu'analyste au sein du département Réglementation prudentielle. En septembre 2016, il se voit confier la section « Réglementation prudentielle des banques » et supervise, avec son équipe, la mise en œuvre de la réglementation prudentielle nationale et européenne pour les établissements de crédit et les agents de change belges dans le cadre du rôle de surveillance de la BNB. À ce titre, il a également été membre actif de plusieurs groupes politiques de haut niveau actifs au sein de l'Autorité bancaire européenne (ABE) et du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB). Il a également représenté la BNB auprès de la BCE dans des task forces et des groupes de travail liés à la réglementation prudentielle. En mars 2021, il est devenu CRO de Nagelmackers et de Anbang Belgium Holding. Grâce à une longue expérience dans le secteur des services bancaires commerciaux et à ses connaissances approfondies en matière de gestion des risques et de réglementation financière, M. Van den Eynde est indispensable à la réussite de Nagelmackers.

AUTRES MENTIONS LÉGALES

AUTRES MENTIONS LÉGALES

La banque n'a pas d'agences à l'étranger. La banque n'a pas mené d'activités spéciales liées à la recherche et au développement en 2023. Aucun autre événement n'a été identifié.

Bruxelles, le 27 mars 2024
- Le Conseil d'administration

ZHIJUN (DAVID) YUAN
Chief Executive Officer

BEATRIJS VAN DE CAPPELE
Chief Credit & Finance Officer



Wealth Solutions for Generations

